Une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l’Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l’Environnement (UNEP FI) et le Pacte mondial des Nations Unies

QUESTIONNAIRE D’AUDIT PRÉALABLE (DUE DILIGENCE) SUR L’INVESTISSEMENT RESPONSABLE POUR LES INVESTISSEURS EN INFRASTRUCTURES ET AUTRES BIENS IMMOBILIERS

À PROPOS DE CE QUESTIONNAIRE D’AUDIT PRÉALABLE (DUE DILIGENCE)

|  |  |
| --- | --- |
| Ce questionnaire d’audit préalable (due diligence) (QDD) a été élaboré pour aider les investisseurs à mieux comprendre et évaluer les approches des sociétés de gestion en matière d’investissement responsable.Les questions de ce QDD sont principalement destinées aux sociétés de gestion qui investissent directement dans les infrastructures, bien qu’elles puissent être adaptées à celles qui investissent dans la sylviculture et les terres agricoles. Lorsqu’une question, ou un élément d’une question, ne concerne que les investisseurs dans la sylviculture ou les terres agricoles, cela est précisé. [Il existe un QDD distinct pour les investisseurs immobiliers](https://www.unpri.org/real-estate/responsible-investment-ddq-for-real-estate-investors/4453.article).Le QDD ne doit pas être considéré isolément, mais plutôt utilisé pour soutenir un processus plus large de collecte d’informations. Les PRI encouragent les investisseurs à :* tenir compte des ressources supplémentaires pouvant améliorer leur compréhension des réponses des sociétés de gestion ;
* s’entretenir avec les sociétés de gestion pour obtenir des informations complémentaires et des éclaircissements, si nécessaire.
 | REMARQUES CONCERNANT L’UTILISATION DE CE QDDL’annexe indique les correspondances, complètes ou partielles, entre les questions de ce QDD et les indicateurs du cadre de reporting et d’évaluation des PRI 2024 et de l’évaluation du GRESB 2024.Certaines questions du QDD portent sur l’approche globale d’une organisation en matière d’investissement responsable, tandis que d’autres s’appliquent au niveau du fonds.Le QDD fournit des indications sur le type d’informations que chaque question vise à obtenir. Les PRI encouragent les sociétés de gestion à répondre à la question d’une manière qui va au-delà de ces points.Le cas échéant, nous nous référons au [Glossaire des termes clés du Reporting](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article). |
|  |
| Dans un souci de cohérence, le QDD est conçu pour compléter les informations recueillies dans le cadre du [Reporting des PRI](https://www.unpri.org/signatories/reporting-and-assessment), en particulier le module sur les infrastructures, ainsi que les normes et cadres de communication des informations sur les investissements élaborés par des organisations externes. Le QDD sera mis à jour périodiquement pour s’aligner sur les changements futurs du Reporting. |  |
| Nous avons déjà publié un QDD sur [la diversité, l’équité et l’inclusion](https://www.unpri.org/asset-owner-ddqs/diversity-equity-and-inclusion-ddq-for-institutional-investors/10027.article) (DEI). Les investisseurs sont invités à compléter ces questions relatives à l’infrastructure par celles du QDD DEI. |  |
| Veuillez contacter infrastructure@unpri.org si vous avez des questions ou des commentaires concernant ce QDD. |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTSUne liste de documents que les investisseurs peuvent demander aux sociétés de gestion au cours du processus d’audit préalable (due diligence). |  |
|  | Documents sur l’investissement responsable au niveau de l’organisation | Documents sur l’investissement responsable au niveau du fonds |  |
|  |  | Rapport de Transparence des PRI (PRI Transparency Report)Politique d’investissement responsableRapports sur l’investissement responsableRapport sur l’investissement à impact (pertinent pour les investisseurs dans les stratégies d’impact)Code de conduitePolitique en matière de diversité, d’équité et d’inclusionPolitique d’alerteRapport du groupe de travail sur la publication d’informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures – TCFD)Rapport du groupe de travail sur la publication d’informations financières relatives à la nature (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures – TNFD) |  | Exemples d’informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) provenant de fonds ou de véhicules d’investissement actuellement ou précédemment gérés par une société de gestionToute politique supplémentaire relative aux questions ESG |  |
|  |  |  |  |  |

QUESTIONS DU QDD

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| POLITIQUE, GOUVERNANCE, ENGAGEMENTS ET RESSOURCES |
| Les questions de cette section portent sur l’approche de l’investissement responsable au niveau de l’organisation. |
| 1.1 Avez-vous une [politique d’investissement responsable](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article#six) ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir les détails ci-dessous. Indiquez ci-dessous si elle est accessible au public (1.1.A) ; quand elle a été publiée (1.1.B) ; comment elle est révisée et mise à jour (1.1.C). Décrivez brièvement ce que la politique couvre (1.1.D), en précisant si elle comprend des engagements sur des sujets tels que le changement climatique, les droits humains, la biodiversité ou la diversité, l’équité et l’inclusion.Si votre organisation n’a pas de politique d’investissement responsable, ou si la politique ne couvre pas tous les investissements, expliquez pourquoi. |
|  |
| 1.2 Avez-vous adhéré ou contribué à des normes internationales, des lignes directrices sectorielles (association sectorielle), des cadres de reporting ou des initiatives de promotion des pratiques d’investissement responsable ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir les détails ci-dessous. Il s’agit par exemple d’être signataire des PRI, d’adhérer aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains et de s’engager à soutenir les objectifs de développement durable (ODD).Pour les investisseurs forestiers : indiquez si vos exploitations forestières sont certifiées par des organismes internationalement reconnus tels que le FSC ou le PEFC. Dans l’affirmative, indiquez le pourcentage de vos avoirs couverts par la certification et depuis combien de temps les certifications sont en place. |
|  |
| 1.3 Avez-vous attribué (i) des responsabilités de supervision et (ii) des responsabilités de mise en œuvre de l’investissement responsable au sein de votre organisation ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails. Indiquez les personnes impliquées, leur rôle, leur mandat et leur poste au sein de l’organisation, ainsi que leurs qualifications pour cette fonction (1.3.A). Mentionnez également toute responsabilité pertinente assumée par les comités (par exemple, les comités d’investissement, de développement durable (ou équivalents)) et couverte par leurs accords de gouvernance (1.3.B). Décrivez les ressources externes que vous utilisez (1.3.C). |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| POLITIQUE, GOUVERNANCE, ENGAGEMENTS ET RESSOURCES |
| Les questions de cette section portent sur l’approche de l’investissement responsable au niveau de l’organisation. |
| 1.4 Votre organisation veille-t-elle à ce que ses professionnels de l’investissement et les autres membres du personnel concernés soient formés à l’investissement responsable et se tiennent informés des sujets pertinents ? |  | OuiNon | Si vous fournissez une formation, une assistance et/ou des ressources supplémentaires, donnez des détails. Décrivez ce qu’elles couvrent (1.4.A), quel personnel les reçoit (1.4.B) et à quelle fréquence elles sont fournies (1.4.C). |
|  |
| 1.5 Votre organisation intègre-t-elle des indicateurs clés de performance (ICP) liés à l’investissement responsable dans les évaluations de performance et les mécanismes de rémunération des employés ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails. Décrivez comment les ICP sont définis et mesurés (1.5.A) et à quels postes ils s’appliquent, par exemple les professionnels de l’investissement, les équipes ESG/durabilité, la direction générale, etc. (1.5.B). |
|  |
| 1.6 Prenez-vous, ou prévoyez-vous de prendre, des engagements formels en matière d’investissement responsable dans des documents tels que des conventions de bailleurs de fonds (LPA), des lettres d’accompagnement ou d’autres documents constitutifs du fonds ? |  | OuiNon | Si oui, décrivez-les et, si possible, partagez des sections de votre mémorandum de placement privé ou d’autres documents pertinents. Il peut s’agir, par exemple, d’engagements en matière de neutralité carbone ou d’engagements en faveur de l’intégration des questions ESG. |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| AVANT L’INVESTISSEMENT |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 2.1 Avez-vous une politique d’exclusion formelle fondée sur des critères ESG ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails. Mentionnez également si vous pouvez appliquer des exclusions ou un screening dirigés par l’investisseur (par exemple selon les dispositions convenues). |
|  |
| 2.2 Identifiez-vous, effectuez-vous un examen de due diligence et vous engagez-vous sur les critères ESG pour les investissements potentiels ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, décrivez et donnez des exemples du processus, y compris les outils, les normes et les données utilisés pour identifier et évaluer les risques et les opportunités ESG pour chaque investissement. Mentionnez le ou les niveaux auxquels l’analyse est menée (par exemple, actifs individuels, niveau sectoriel) (2.2.A). Indiquez si vous réalisez une [analyse de scénarios](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article) en ce qui concerne les critères ESG, en précisant les scénarios utilisés (2.2.B).Décrivez et donnez des exemples de votre approche de l’analyse des risques de la chaîne d’approvisionnement et des pratiques d’approvisionnement responsable (2.2.C).Décrivez et donnez des exemples de la manière dont vous identifiez les principales parties prenantes et vous engagez auprès d’elles (2.2.D). |
|  |
| 2.3 Les critères ESG influencent-ils la sélection des investissements ? |  | OuiNon | Si oui, décrivez comment. Mentionnez s’ils conduisent à l’abandon de certains investissements, s’ils ont un impact sur leur évaluation ou s’ils affectent d’autres conditions de l’opération (2.3.A). Indiquez si votre comité d’investissement ou l’organe de décision équivalent prend en compte les critères ESG majeurs (2.3.B).Si ce n’est pas le cas, veuillez expliquer comment les risques et les opportunités liés au climat affectent votre stratégie ou votre sélection d’investissement (2.3.C). |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| AVANT L’INVESTISSEMENT |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 2.4 Lors de la structuration de l’opération, intégrez-vous des considérations liées à l’ESG dans la documentation de l’opération ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, décrivez le processus, y compris les déclarations liées à l’ESG faites lors de l’acquisition d’un actif. Illustrez le processus à l’aide d’un exemple récent. |
|  |
| SÉLECTION, NOMINATION ET SUIVI DES OPÉRATEURS TIERS |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 3.1 Tenez-vous compte de critères ESG lors de la sélection, de la désignation et du suivi des opérateurs/ gérants tiers, le cas échéant ? |  | OuiNonSans objet | Si oui, décrivez l’approche. Mentionnez si vous évaluez les politiques ESG, les pratiques d’achat et/ou d’entrepreneur responsables, les antécédents ESG et les exemples d’initiatives ESG lors de la sélection (3.1.A) ; si vous incluez des clauses ESG dans les contrats de gestion d’actifs ou de projets (3.1.B) ; si vous fixez des objectifs (et des incitations liées à ces objectifs) sur les critères ESG pour contrôler les performances (3.1.C) ; si vous fixez des exigences en matière de reporting ESG, par exemple pour les [Incidents ESG](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article#one) (3.1.D). |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| APRÈS L’INVESTISSEMENT |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 4.1 Est-ce que vous/vos opérateurs/gérants tiers suivez et utilisez des indicateurs de performance relatifs aux critères ESG pour vos investissements ? |  | OuiNon | Si oui, expliquez comment vous identifiez ces ICP, y compris les cadres utilisés. Donnez des exemples d’ICP suivis (par exemple, la consommation d’énergie, la consommation d’eau, la production de déchets, la conservation de la biodiversité, la santé des sols, l’impact sur la communauté, la sécurité des travailleurs et les pratiques de travail) et précisez la proportion d’actifs ou d’entreprises en portefeuille couverts. Donnez des exemples de la manière dont vous fixez des objectifs ou comparez les performances, par exemple, à des actifs, des fonds, des entreprises ou des parcours de transition comparables.En outre, veuillez inclure tous les indicateurs clés de performance liés aux risques et aux opportunités liés au changement climatique. |
|  |
| 4.2 Gérez-vous les risques et les opportunités ESG pour protéger et créer de la valeur pendant la période de détention ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails. Décrivez comment vous élaborez et mettez en œuvre des [plans d’action ESG](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article#nine), et comment ceux-ci varient selon que vous prenez un investissement minoritaire ou majoritaire. Donnez des exemples récents de mesures prises (4.2.A).Donnez des exemples de mesures pertinentes que vous utilisez pour influencer la gestion des critères ESG dans chaque entreprise/actif de votre portefeuille, telles que l’utilisation de vote au conseil d’administration ou l’engagement auprès des conseils d’administration des entreprises/actifs du portefeuille pour s’assurer que les critères ESG sont pris en compte, le dialogue avec les co-investisseurs pour s’aligner sur la manière dont les critères ESG sont pris en compte, et la recherche d’un lien entre les objectifs/performances ESG et les mécanismes de rémunération au niveau de l’entreprise/de l’actif du portefeuille. Veillez à ce que toute discussion pertinente sur la gestion des risques et des opportunités liés au climat soit également incluse (4.2.B).Fournissez des détails et des exemples de votre approche de l’engagement avec les principales parties prenantes pour chaque investissement, en particulier lorsque cela est nécessaire pour assurer l’intégration réussie des projets au sein des communautés locales et pour soutenir l’obtention et le maintien des licences d’exploitation nécessaires. Il peut s’agir d’actions et de stratégies spécifiques que votre organisation utilise pour traiter des questions telles que l’engagement communautaire, l’impact environnemental, les droits fonciers coutumiers, les normes en matière de droits humains, le partage équitable des bénéfices, la résolution des conflits, la préservation de l’héritage culturel et le développement communautaire à long terme (4.2.C). |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| APRÈS L’INVESTISSEMENT |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 4.3 Avez-vous des exigences ESG pour les nouveaux projets ou les [projets de développement](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article#nine) ? |  | OuiNonSans objet | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails. Les exigences peuvent porter sur l’utilisation de matériaux de construction durables, la protection de la qualité de l’air pendant la construction, l’engagement avec les parties prenantes, y compris les communautés locales, et les meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité. |
|  |
| 4.4 Vous assurez-vous que les compétences et les ressources liées à l’ESG existent au niveau de l’actif ou de l’entreprise du portefeuille ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, expliquez l’approche. Donnez des exemples d’initiatives pertinentes telles que la formation (et à qui elle s’adresse), le soutien au partage des connaissances entre les entreprises/actifs du portefeuille, et la mise à disposition de ressources humaines et financières, le cas échéant, pour soutenir les programmes ESG. |
|  |
| 4.5 Évaluez-vous les résultats financiers du cycle de vie de l’investissement liés à l’intégration des enjeux ESG ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, expliquez l’approche. Fournissez un ou deux exemples récents décrivant la manière dont vous avez évalué les résultats financiers dans le cycle de vie de l’investissement lié à l’intégration des enjeux ESG.Si vous ne mesurez pas les implications financières de votre activité d’intégration des enjeux ESG, indiquez quand/si vous prévoyez de le faire, et quels outils/méthodologies vous étudiez. |
|  |
| 4.6 Les critères ESG ont-ils un impact sur vos préparatifs de sortie ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, expliquez comment et donnez des exemples pertinents, comme la manière dont les critères ESG peuvent influencer les décisions sur les prix demandés et les types d’acheteurs potentiels que vous recherchez, ainsi que les informations que vous partagez avec les acheteurs (par exemple, l’approche de l’investissement responsable, les résultats des évaluations des risques ESG de l’actif ou du projet, les données de performance ESG de l’actif). |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| ENJEUX DE DURABILITÉ |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 5.1 Identifiez-vous des [résultats en matière de développement durable](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article#five) liés à cette stratégie d’investissement ou à ce fonds, par exemple en matière de biodiversité ou de droits humains ? |  | OuiNonSans objet | Si oui, décrivez l’approche. Indiquez les cadres ou les outils que vous utilisez pour ce faire (par exemple, les ODD, l’Accord de Paris, le Cadre mondial pour la biodiversité). Donnez des exemples récents des résultats positifs ou négatifs que vous avez identifiés (par exemple, l’impact des investissements sur les enjeux ESG tels que le changement climatique, la biodiversité et les droits humains). Si vous avez répondu « Non » ou « Sans objet », veuillez expliquer pourquoi vous n’identifiez pas de résultats en matière de développement durable. |
|  |
| 5.2 Prenez-vous des mesures pour améliorer les [résultats en matière de développement durable](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article#five) liés aux investissements ? |  | OuiNonSans objet | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails et des exemples récents d’actions entreprises par des entreprises du portefeuille à votre demande. Mentionnez les objectifs de durabilité visés et les mesures prises pour augmenter intentionnellement les résultats positifs et/ou diminuer les résultats négatifs en matière de durabilité. Les activités peuvent comprendre l’allocation de capital ou la prise de décision en matière d’investissement, ainsi que la gestion des entreprises et des actifs du portefeuille, des décideurs politiques et d’autres parties prenantes clés. Si vous avez répondu « Non » ou « Sans objet », veuillez expliquer pourquoi vous ne prenez pas de mesures pour améliorer les résultats en matière de développement durable. |
|  |
| CLIMAT |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 6.1 Mesurez-vous et déclarez-vous les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à vos investissements ? |  | OuiNon | Si oui, décrivez la méthodologie utilisée. Si vous ne mesurez pas et ne déclarez pas les émissions de GES, veuillez en expliquer les raisons ou l’état actuel de vos efforts. |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| CLIMAT |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 6.2 Avez-vous fixé des indicateurs clés de performance et des objectifs liés au climat et aux émissions en tant qu’entreprise et/ou dans les entreprises de votre portefeuille ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails. Décrivez les indicateurs clés de performance et les objectifs liés au climat et aux émissions que vous avez fixés avec les entreprises de votre portefeuille ou que vous vous êtes engagés à atteindre en tant qu’entreprise (6.2.A). Si cette stratégie a un objectif d’émissions nettes de GES nulles, veuillez le préciser et fournir des détails (6.2.B).(Assurez-vous, le cas échéant, d’avoir suivi les conseils sur les risques et opportunités liés au climat dans les questions précédentes, et ajoutez toute discussion supplémentaire qui pourrait être pertinente ici.) |
|  |
| 6.3 Intégrez-vous des considérations relatives à l’adaptation et à la résilience climatiques dans vos investissements ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez décrire les processus, méthodologies et outils utilisés pour identifier et atténuer les risques potentiels liés au climat, y compris la fréquence de ces évaluations.Expliquez comment les résultats de ces évaluations sont intégrés à la fois dans votre processus de prise de décision en matière d’investissement et dans vos stratégies de gestion continue (6.3.A).Le cas échéant, donnez des détails sur les principaux risques auxquels vous êtes exposé et sur les indicateurs financiers qui s’y rapportent (6.3.B). |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question | Oui / Non | Description |
| PUBLICATION D’INFORMATIONS |
| Les questions de cette section portent sur la stratégie d’investissement évaluée. |
| 7.1 Communiquez-vous aux investisseurs des informations sur vos activités et performances en matière d’investissement responsable ? |  | OuiNon | Dans l’affirmative, veuillez fournir des détails. Décrivez comment les informations sont communiquées (par exemple, lors de réunions avec les investisseurs, par écrit), la fréquence des rapports et si les divulgations sont liées à des cadres spécifiques (par exemple, le cadre de reporting des PRI, les recommandations de la TCFD, le GRESB).Donnez des exemples de mesures spécifiques communiquées (par exemple, l’intensité moyenne pondérée du carbone, l’empreinte carbone) et la proportion d’actifs ou de projets couverts. Donnez des exemples récents d’informations relatives à l’ESG (7.1.A).Indiquez si la gestion des risques et opportunités ESG est inscrite à l’ordre du jour du comité consultatif des investisseurs (*Limited Partners*) et de la réunion annuelle des investisseurs. Donnez un ou deux exemples de questions incluses au niveau de l’entreprise/de l’actif du portefeuille ou du fonds (7.1.B). |
|  |
| 7.2 Communiquez-vous les [incidents ESG](https://www.unpri.org/reporting-and-assessment/reporting-framework-glossary/6937.article#one) majeurs aux investisseurs ? |  | OuiNon | Si oui, décrivez les processus que vous utilisez pour signaler les incidents ESG majeurs. Fournissez des détails sur la manière dont vous évaluez ce qui peut constituer un incident ESG majeur, par exemple ceux ayant des implications juridiques ou entraînant une demande d’indemnisation d’un montant supérieur à un certain seuil. |
|  |
| RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES |
| 8.1 Y a-t-il des informations sur l’approche de votre organisation en matière d’investissement responsable qui ne sont pas couvertes par le QDD et que vous souhaiteriez partager ? |
|  |

ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES INDICATEURS

Les questions de ce QDD correspondent, entièrement ou partiellement, aux indicateurs suivants du cadre de reporting et d’évaluation des PRI 2024 et de l’évaluation du GRESB 2024.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question du QDD | Indicateur(s) du cadre de reporting et d’évaluation des PRI 2024 | GRESB |
| POLITIQUE, GOUVERNANCE, ENGAGEMENTS ET RESSOURCES |
| 1.1 Avez-vous une politique d’investissement responsable ? | PGS 1, 3, 8INF 1 | PO 1, PO 2, PO 3, LE 3 |
| 1.2 Avez-vous adhéré ou contribué à des normes internationales, des lignes directrices sectorielles (association sectorielle), des cadres de reporting ou des initiatives de promotion des pratiques d’investissement responsable ? | PGS 17, 18SLS 1 | LE 2, CA 1 |
| 1.3 Avez-vous attribué (i) des responsabilités de supervision et (ii) des responsabilités de mise en œuvre de l’investissement responsable au sein de votre organisation ? | PGS 11, 11.1, 12 | LE 4, 5 |
| 1.4 Votre organisation veille-t-elle à ce que ses professionnels de l’investissement et les autres membres du personnel concernés soient formés à l’investissement responsable et se tiennent informés des sujets pertinents ? | PGS 15 | EM 1 |
| 1.5 Votre organisation intègre-t-elle des indicateurs clés de performance (ICP) liés à l’investissement responsable dans les évaluations de performance et les mécanismes de rémunération des employés ? | PGS 13, 14 | LE 6 |
| 1.6 Prenez-vous, ou prévoyez-vous de prendre, des engagements formels en matière d’investissement responsable dans des documents tels que des conventions de bailleurs de fonds (LPA), des lettres d’accompagnement ou d’autres documents constitutifs du fonds ? | INF 2 |  |
| AVANT L’INVESTISSEMENT |
| 2.1 Avez-vous une politique d’exclusion formelle fondée sur des critères ESG ? | PGS 1, 3, 11.1, 20, INF 1 |  |
| 2.2 Identifiez-vous, effectuez-vous un examen de due diligence et vous engagez-vous sur les critères ESG pour les investissements potentiels ? | PGS 41, 43INF 3, 3.1, 5 | RM 2.1, RM 2.2, RM 2.3, RM 4.1, RM 4.2, RM 4.3, RM 4.4,RM 4.5, SE 1, SE 2, SE 3.2 |
| 2.3 Les critères ESG influencent-ils la sélection des investissements ? | PGS 41.1INF 4 |  |
| 2.4 Lors de la structuration de l’opération, intégrez-vous des considérations liées à l’ESG dans la documentation de l’opération ? | INF 2, 16 |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question du QDD | Indicateur(s) du cadre de reporting et d’évaluation des PRI 2024 | GRESB |
| SÉLECTION, NOMINATION ET SUIVI DES OPÉRATEURS TIERS |
| 3.1 Tenez-vous compte de critères ESG lors de la sélection, de la désignation et du suivi des opérateurs/gérants tiers, le cas échéant ? | INF 6, 7, 8 |  |
| APRÈS L’INVESTISSEMENT |
| 4.1 Est-ce que vous/vos opérateurs/gérants tiers suivez et utilisez des indicateurs de performance relatifs aux critères ESG pour vos investissements ? | INF 8, 9, 10SO 2, 3 | RM 5.1, RM 5.2, RM 5.3, AP 1, WT 1, WT 2, WS 1, HS 1, HS 2, HS 3, HS 4 |
| 4.2 Gérez-vous les risques et les opportunités ESG pour protéger et créer de la valeur pendant la période de détention ? | PGS 44, 45INF 11, 13, 14, 15 | RM 1, RM 3, RM 4.5, SE 1, SE3.1, IM 1, IM 2, IM 3 |
| 4.3 Avez-vous des exigences ESG pour les nouveaux projets ou les projets de développement, le cas échéant ? |  |  |
| 4.4 Vous assurez-vous que les compétences et les ressources liées à l’ESG existent au niveau de l’actif ou de l’entreprise du portefeuille ? | INF 14 |  |
| 4.5 Évaluez-vous les résultats financiers du cycle de vie de l’investissement liés à l’intégration des enjeux ESG ? | INF 4, 11 |  |
| 4.6 Les critères ESG ont-ils un impact sur vos préparatifs de sortie ? | INF 16 |  |
| ENJEUX DE DURABILITÉ |
| 5.1 Identifiez-vous des résultats en matière de développement durable liés à cette stratégie d’investissement ou à ce fonds, par exemple en matière de biodiversité ou de droits humains ? | PGS 47, 47.1, 47.2 | GH 1, AP 1, WT 1, WT 2, WS1, HS 1, HS 2, HS 3, HS 4BI |
| 5.2 Prenez-vous des mesures pour améliorer les résultats en matière de développement durable liés aux investissements ? | PGS 48, 48.1SO 1, 2, 2.1, 3.3, 4,4.1, 5, 6, 7 | IM 1, IM 2, IM 3 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Question du QDD | Indicateur(s) du cadre de reporting et d’évaluation des PRI 2024 | GRESB |
| CLIMAT |
| 6.1 Mesurez-vous et déclarez-vous les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à vos investissements ? | PGS 46 | RM 5.1, EN 1, GH 1 |
| 6.2 Avez-vous fixé des indicateurs clés de performance et des objectifs liés au climat et aux émissions en tant qu’entreprise et/ou dans les entreprises de votre portefeuille ? | SO 1, 2, 2.1, 3 |  |
| 6.3 Intégrez-vous des considérations relatives à l’adaptation et à la résilience climatiques dans vos investissements ? | PGS 41, 43, 45 | RM 3, RM 4.1, RM 4.2, RM 4.3, RM 4.4, RM 4.5, RM 4.6 |
| COMMUNICATION |
| 7.1 Communiquez-vous aux investisseurs des informations sur vos activités et performances en matière d’investissement responsable ? | INF 17 | RP 1, EM 2 |
| 7.2 Communiquez-vous les incidents ESG majeurs aux investisseurs ? | INF 17 | RP 2.1 |

Principes pour l’Investissement Responsable (PRI)

Les PRI coopèrent avec un réseau international de signataires dans le but d’appliquer les six Principes pour l’Investissement Responsable. L’objectif des PRI est de comprendre les conséquences sur les investissements des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et d’aider les signataires à intégrer ces enjeux dans leurs décisions d’investissement et d’actionnariat. Les PRI agissent dans l’intérêt à long terme de leurs signataires, des marchés financiers et économies dans lesquels ceux-ci exercent leurs activités et, en définitive, dans l’intérêt à long terme de l’environnement et de la société dans son ensemble.

Les six Principes pour l’Investissement Responsable sont un ensemble de principes d’investissement volontaires et incitatifs qui offrent tout un éventail de possibilités pour intégrer les questions ESG aux pratiques d’investissement. Ces Principes ont été élaborés par des investisseurs, pour des investisseurs. En les appliquant, les signataires contribuent à l’édification d’un système financier mondial plus responsable.

Pour plus d’informations : [www.unpri.org](http://www.unpri.org) 

Une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l’Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l’Environnement (UNEP FI) et le Pacte mondial des Nations Unies.

Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l’Environnement (UNEP FI)

L’UNEP FI est un partenariat unique entre le Programme des Nations Unies pour l’Environnement (UNEP) et le secteur financier mondial. L’UNEP FI travaille de concert avec plus de 200 institutions financières signataires de la Déclaration sur le développement durable de l’UNEP FI, ainsi qu’avec un éventail d’organisations partenaires, afin de mettre au point et de promouvoir des ponts entre durabilité et résultats financiers. Grâce à ses réseaux de pair à pair, à la recherche et à la formation, l’UNEP FI mène à bien sa mission : identifier, promouvoir et matérialiser l’adoption des bonnes pratiques environnementales et de durabilité, et ce à tous les niveaux des activités des institutions financières.

|  |  |
| --- | --- |
| Pour plus d’informations : [www.unepfi.org](http://www.unepfi.org) |  |

Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises, partout dans le monde, à aligner leurs opérations et stratégies sur dix principes universellement reconnus dans le domaine des droits humains, du travail, de l’environnement et de la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures en faveur des ambitions des Nations Unies incarnées par les Objectifs de développement durable. Le Pacte mondial des Nations Unies est une plateforme de leadership au service du développement, de la mise en œuvre et de la diffusion de pratiques d’entreprise responsables. Lancée en 2000, c’est la plus importante initiative au monde concernant la durabilité des entreprises, avec plus de 8 800 entreprises et 4 000 autres entités signataires dans plus de 160 pays et plus de 80 réseaux locaux.

|  |  |
| --- | --- |
| Pour plus d’informations : [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org) |  |